



Visa français et autorisation de travail

Par **corben007**, le 10/11/2009 à 10:44

Bonjour,

Je suis français et ma petite amie est mexicaine. Diplômée BAC+4, elle est venue étudier le français 6 mois ici en France, puis a fait un stage en entreprise pendant 6 mois. Après avoir trouvé un job dans une société franco-suisse et afin d'obtenir le permis de travail français elle a du repartir ensuite au Mexique pour faire les papiers à l'ambassade de son pays, et a attendu 6 mois là-bas avant que l'administration française (ANAEM+DDTEFP+Ambassade française) accepte son dossier, alors que l'entreprise l'attendait et que cette dernière avait fourni tous les documents nécessaires. Un vrai parcours du combattant !

Après 1 an et demi de travail ici et avec un visa qui vient d'être renouvelé, sa société souhaite l'envoyer travailler côté Suisse. Elle devrait apparemment signer un contrat Suisse avec son entreprise, puis l'entreprise ferait une demande de visa et d'autorisation de travail Suisse. Bref selon moi, elle perdrait tous ses acquis français (visa, permis de travail, sécu...). C'est une décision compliquée à prendre, et l'administration française est très bien rodée pour ne pas informer correctement sur les demandes de visa: "faites donc les demandes vous verrez bien si c'est accepter !".

Nous cherchons donc des réponses à ces questions:

- Existe-t-il une possibilité pour qu'elle conserve le visa français, tout en travaillant en Suisse ?
- Si elle travaille en Suisse quelques années, qu'ensuite elle souhaite revenir en France et que d'ici là nous sommes mariés, quelles seront les délais (et difficultés éventuelles) pour obtenir un visa permettant de vivre mais aussi de travailler sur le territoire français? Devra-t-elle retourner dans son pays d'origine pour faire les demandes?

Je sais que le nombre d'années passées en France a toujours de l'importance lors d'une demande de Visa. Du coup si elle part à l'étranger, j'ai peur que son "compteur" soit remis à

zéro. Mais peut-être que cela n'a pas tant d'importance que je ne le crois.

En tout cas merci beaucoup pour vos réponses, essentielles pour que nous puissions organiser notre futur.